

2009/1193 - Attribution d'une subvention de 8 000 € à l'Association "La Passerelle Eau de Robec" pour l'épicerie sociale du 1er arrondissement (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 16/03/2009, p. 0405)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous voterons pour ce rapport évidemment puisque le concept des épiceries sociales et solidaires nous semble être un concept intéressant en général et en particulier pour « la Passerelle Eau de Robec ».

Je voudrais que vous nous expliquiez quelle est votre politique en la matière pour soutenir les épiceries sociales et solidaires.

Par ailleurs, j'aimerais savoir pour quelle raison l'épicerie sociale et solidaire du 9^e arrondissement, l'Econhome, n'a pas été suffisamment soutenue et a dû fermer ses portes en fin d'année dernière, après une année d'existence seulement sous cette forme-là, puisqu'elle était ouverte depuis 2003 déjà, alors que je lis dans la délibération que « la délégation à l'Economie Sociale et Solidaire soutient depuis plusieurs années les démarches d'épiceries sociales et solidaires et considère qu'elles contribuent efficacement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sur un territoire » ?

Je rappelle que cette épicerie sociale du 9^e arrondissement avait plus de 220 bénéficiaires qu'elle accompagnait par des ateliers divers : atelier santé, CAF, parentalité, et qu'elle avait par ailleurs d'autres projets afin de générer de l'autofinancement qui étaient des projets ouverts à un plus large public, liés à des produits issus du commerce équitable et des produits frais de l'agriculture biologique.

Je vous remercie.

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, Adjointe : En un sens, je vous remercie de poser cette question car effectivement, vous nous demandez quelle est notre politique sur le sujet des épiceries sociales et solidaires. Je dois vous dire que nous réfléchissons actuellement avec Sylvie Guillaume et Louis Lévêque sur le développement des épiceries sociales sur tout le territoire lyonnais.

Une étude est en cours, conduite par le CCAS, et elle prendra en compte toutes les dimensions, toutes les composantes de ce dispositif des épiceries sociales et solidaires qui est, je le rappelle, un dispositif innovant. Elle mettra à plat tous les partenariats possibles, y compris évidemment avec le CCAS de la Ville.

Vous avez raison de signaler que la Passerelle Eau de Robec dans les 1^{er} et 4^e arrondissements a diversifié son public. Quant à l'épicerie du 9^e arrondissement, nous étions sur un tout autre montage financier puisqu'il s'agissait d'une entreprise d'insertion. Je voudrais rappeler en ce qui concerne le 9^e arrondissement, que l'Etat s'est désengagé et le Conseil général également, Conseil général d'ailleurs qui ne soutient que très symboliquement la Passerelle Eau de Robec également. Donc, ce sont toutes ces questions, avec tous les partenaires, que nous allons remettre à plat ensemble.

M. LE MAIRE : Pour répondre de manière plus directe, à partir du moment où tous les partenaires, l'Etat, le Conseil général, etc... se désengagent, que les épiceries sociales et solidaires, comme toutes les autres structures, qui auraient des déficits structurels, nous n'avons pas vocation, d'ailleurs votre Groupe me l'avait vivement recommandé dans le passé, à soutenir financièrement des associations qui seraient totalement déficitaires sur le plan structurel et à remettre chaque année au pot, je crois que quelque part il faut trouver un équilibre, cela est vrai pour l'ensemble des associations que nous soutenons.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées.

(Adopté.)